

Gouvernement d'entreprise

5

54

Structure du groupe

55

Structure du capital

56

Conseil d'administration

- 56 Membres du Conseil d'administration
- 56 Formation, parcours professionnel et liens d'intérêt
- 59 Élection du Conseil d'administration et durée du mandat
- 60 Organisation interne
- 60 Répartition des compétences
- 60 Instruments d'information et de contrôle pour la Direction générale

62

Direction générale

- 62 Membres de la Direction générale
- 62 Formation, parcours professionnel et liens d'intérêt
- 65 Contrats de management

65

Rémunérations

65

Droits de participation

66

Prises de contrôle et mesures de défense

66

Organe de révision

66

Politique d'information

Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise se fonde sur la transparence et la franchise de la direction vis-à-vis de ses collaboratrices et collaborateurs et du public. La structure de Coop est présentée dans les pages qui suivent.

En matière de gouvernement d'entreprise, le Groupe Coop Société Coopérative revendique une conception fondée sur la franchise et la transparence, dans l'intérêt de ses sociétaires, de ses clientes et clients, de ses collaboratrices et collaborateurs et des autres interlocuteurs à qui il a affaire. Dans ce domaine, il s'inspire largement des directives de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) relatives à la "corporate governance", même si celles-ci sont conçues pour les sociétés anonymes et les sociétés ayant émis des bons de participation ou de jouissance, et non pour les sociétés coopératives telles que Coop. La seule entreprise du groupe Coop dont les titres, en l'occurrence des droits de participation, sont cotés à la Bourse suisse SIX est Bell Food Group SA, qui présente les données spécifiques à son gouvernement d'entreprise dans son rapport annuel et sur son site Internet www.bellfoodgroup.com.

Structure du groupe

Le Groupe Coop Société Coopérative est une société coopérative sise à Bâle qui, fin 2023, comptait plus de 2.55 millions de sociétaires. Toute personne domiciliée en Suisse ou au Liechtenstein peut devenir sociétaire. Le Groupe Coop Société Coopérative détient des participations dans différentes entreprises en Suisse et à l'étranger. La structure du groupe apparaît aux pages 103 à 105 (périmètre de consolidation) du présent rapport de gestion. Il n'existe pas de participations croisées au sein du groupe Coop. Le Groupe Coop Société Coopérative assure la direction du groupe Coop. Il est constitué des organes suivants: Conseils régionaux, Assemblée des délégués, Conseil d'administration, Direction générale et organe de révision.

Organisation

2 550 258 MEMBRES		
CONSEILS RÉGIONAUX		
Suisse romande Berne	Nord-Ouest de la Suisse Suisse centrale-Zurich	Suisse orientale avec Liechtenstein Tessin
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS		
		Organe de révision
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE COOP SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE		
DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE COOP SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE		

Conseils régionaux

Le Groupe Coop Société Coopérative comprend six Régions: Suisse romande, Berne, Nord-Ouest de la Suisse, Suisse centrale - Zurich, Suisse orientale avec Liechtenstein, Tessin. Ces Régions, quoique dépourvues de personnalité juridique propre, font partie de la structure d'organisation coopérative du groupe Coop. Dans chacune d'elles, les sociétaires élisent un Conseil régional, qui compte entre 60 et 120 membres (30 au maximum pour le Tessin) et dont la mission est de maintenir le contact avec les sociétaires et avec le public. Chaque Conseil régional élit en son sein un comité composé de 12 membres (Tessin: 6). Le comité se constitue lui-même et propose l'une ou l'un de ses membres à l'Assemblée des délégués en vue de son élection au Conseil d'administration; une fois élue, cette personne assumera la présidence à la fois du Conseil régional et de son comité. Les autres membres du Comité du Conseil régional sont les délégués, qui représentent les membres de la Région à l'Assemblée des délégués du Groupe Coop Société Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués est détaillée dans le paragraphe "Assemblée des délégués".

Les Conseils régionaux et leurs comités sont mandatés pour quatre ans. La mandature actuelle court de 2021 à 2025. Les statuts limitent la durée totale des mandats à 20 ans et fixent une limite d'âge (70^e anniversaire).

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués dispose des pouvoirs attribués par la loi à l'assemblée générale. Ses tâches lui sont conférées par les statuts. Elle a notamment la compétence de fixer les statuts, d'élire et de révoquer le Conseil d'administration et l'organe de révision, d'approuver le rapport de gestion, de donner décharge au Conseil d'administration et de dissoudre la société. Elle peut en outre statuer sur d'autres sujets qui lui sont soumis par le Conseil d'administration.

Des informations détaillées sur le Conseil régional et l'Assemblée des délégués figurent dans les statuts et le règlement électoral du Groupe Coop Société Coopérative. Ces documents peuvent tous deux être consultés en ligne sur Internet.

→ www.coop.ch (> À propos de Coop > Qui sommes-nous? > Société coopérative)

Le 31 décembre 2023, l'Assemblée des délégués se composait des personnes suivantes:

Région Suisse romande	Région Berne	Région Nord-Ouest de la Suisse	Région Suisse centrale-Zurich	Région Suisse orientale (avec Liechtenstein)	Région Tessin
Vincent Albasini	Sabine Boschung	Alexandra Abbt-Mock	Silvia Banfi Frost	Suzanne Blaser	Lucia Gianoli
Patrick Csikos	Patrick Bruni	Sibylle Bader Biland	Jolanda Bossert	Fridolin Eberle	Christian Broggi
Yvan Délèze	Chantal Gagnebin	Evelyn Borer	Stefan Baumann	Markus Eugster	Cristina Calderari
Olivier Grangier	Sandra Ghisoni Schenk	André Dalla Vecchia	Kilian D'Alberto	Christa Flückiger	Carlo Frigerio
Doris Grobétty	Fränzi Grunder	Adrian Fankhauser	Anna Maria Forlano	Remo Keller	Raffaele Sartori
Sébastien Pasche	Jürg Kradolfer	Susanne Jäger	Alexander Gossauer	Kurt Gansner	
Nadine von Büren-Maier	Corinne Lehmann	Peter Jossi	Ronald Hauser	Roberto Godenzi	
Catherine Sahy	Sibylle Miescher	Pascal Konrad	Evelyn Hofer	Annemarie Eggenberger	
Benoît Santschi	Felix Truffer	Daniel Münger	Cornelia Luchsinger	Richard Kübler	
Catherine Stern	Annette Wisler Albrecht	Karin Alder-Blaser	Alex Rutz	Leonardo Longaretti	
Marc Vauthey	Zippora Wüthrich		Beda Schlumpf	Gabi Senn	

Structure du capital

La structure du capital du groupe Coop ressort du bilan consolidé (page 81 du présent rapport de gestion) et des explications correspondantes (pages 84 à 89). Les fonds propres du Groupe Coop Société Coopérative sont exclusivement constitués de moyens qui lui sont propres. Les sociétaires n'ont pas de parts dans les fonds propres.

Conseil d'administration

Membres du Conseil d'administration

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative se compose au maximum de six représentant·e·s désignés par les Régions ainsi que de cinq autres membres au maximum - dont une ou un représentant·e de la Suisse romande et une ou un représentant·e du personnel. Ses membres sont élus par l'Assemblée des délégués sur proposition du Conseil d'administration. Ils sont actuellement au nombre de dix (six plus quatre). À l'exception de la ou du représentant·e du personnel, les membres du Conseil d'administration ne peuvent pas être employés chez Coop ou dans une entreprise dont elle a le contrôle économique (stricte séparation des pouvoirs).

Le 31 décembre 2023, le Conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative se composait des personnes suivantes:

Nom	Année de naissance	Fonction actuelle	Début du mandat	Fin du mandat
Joos Sutter ²	1964	Président	2021	2025
Markus Beer	1970	Membre, représentant du personnel	2021	2025
Michela Ferrari-Testa	1963	Membre, représentante de la Région Tessin	2006	2025
Michael Fuhrer	1972	Membre, représentant de la Région Suisse orientale/ Liechtenstein	2021	2025
Susanne Giger	1970	Membre, représentante de la Région Suisse centrale-Zurich	2018	2025
Petra Jörg Perrin ²	1964	Membre, représentante de la Région Berne	2017	2025
Doris Leuthard ¹	1963	Membre, vice-présidente	2019	2025
Grégoire Ribordy	1971	Membre	2021	2025
Bernard Rüeger	1958	Membre, représentant de la Région Suisse romande	2009	2025
Karim Twerenbold	1985	Membre, représentant de la Région Nord-Ouest de la Suisse	2021	2025

¹ Présidente du comité de contrôle

² Membre du comité de contrôle

Formation, parcours professionnel et liens d'intérêt

(état au 31.12.2023)

Le Conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative est en même temps le conseil d'administration de Coop Société Coopérative et celui de Coop Immobilien AG.



Joos Sutter

Nationalité suisse

Formation:

Lic. ès sc. économiques de l'Université de St-Gall; dipl. féd. d'expert-comptable, école de la Chambre fiduciaire suisse, Zurich

Parcours professionnel:

1991–1996: expert-comptable chez PricewaterhouseCoopers, Zurich; 1996–1999: responsable des Finances/Personnel chez Import Parfümerien AG, Zurich; 1999–2005: différentes fonctions telles que responsable des Finances/Services et responsable des Ventes chez Interdiscount AG, Jegenstorf; 2005–2009: responsable de la division Interdiscount; 2010–2011: membre de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Trading de Coop Société Coopérative, Bâle; 2011–2021: président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Retail de Coop Société Coopérative, Bâle; depuis mai 2021: président du Conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative, Bâle

Mandats d'administrateur:

Bell Food Group SA, Bâle (président); Coop Mineraloel AG, Allschwil (président); Swiss Household Services SA, Oberbüren (vice-président); Parrainage Coop pour les régions de montagne, société coopérative, Bâle (président); Transgourmet Holding AG, Bâle (président)

Autres fonctions et mandats:

CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle (président)



Markus Beer

Nationalité suisse

Formation:

Boulangier-pâtissier, chef de marketing avec certificat ImBa, Certified Board Member (Rochester-Bern Executive Programs), CAS Management des PME (Rochester Bern)

Parcours professionnel:

1989: boulanger chez Coop Mittelland; 1994–2000: responsable de la boulangerie maison Coop Zofingen; 2000/01: responsable adjoint de la boulangerie Coop Mittelland; 2001–2010: chef de groupe Category management régional Boulangerie; 2010–2015: chef de groupe Category management régional Aliments de base/Produits surgelés; depuis 2015: responsable du Product Management/Innovation Boulangeries

Autres fonctions et mandats:

Union des Employés de Coop (président)



Michela Ferrari-Testa

Nationalité suisse

Formation:

Lic. en droit de l'Université de Zurich, avocate et notaire

Parcours professionnel:

Depuis 1990: avocate et notaire dans sa propre étude à Capriasca

Autres mandats d'administrateur:

Banca dello Stato del Cantone Ticino, Bellinzona; Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne



Michael Fuhrer

Nationalité suisse

Formation:

Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling

Parcours professionnel:

1996–2001: conseiller clientèle professionnelle à la Banque cantonale de St-Gall; 2001–2003: expert crédit clientèle d'entreprise au Crédit Suisse, St-Gall; 2003–2004: responsable du service Finances et comptabilité chez Häseler AG; depuis 2005: responsable de la division Finances & administration et membre de la Direction de Häseler AG; depuis 2021: directeur adjoint de Häseler AG

Autres mandats d'administrateur:

Wasserversorgung Herisau

Autres fonctions et mandats:

Comité directeur de l'association IG Sport Region Herisau



Susanne Giger

Nationalité suisse

Formation:

Lic. ès sc. économiques de l'Université de St-Gall

Parcours professionnel:

1995–1998: cheffe de projet chez B+R Event AG, Glattbrugg; 1998–2000: responsable Sponsoring & Events chez Zurich Compagnie d'assurances, Zurich; 2001–2007: rédactrice économique à la Schweizer Fernsehen und Schweizer Radio DRS, Zurich et Berne; 2008: auteure et journaliste freelance; 2009–2017: rédactrice économique et animatrice à la Schweizer Radio und Fernsehen SRF, Berne et Zurich; depuis 2018: cheffe d'entreprise (Susanne Giger GmbH), Zollikon

Autres mandats d'administrateur:

Conseil de fondation de la Chartreuse d'Ittingen, Warth-Weiningen; conseil de fondation de Zewo, Zurich; conseil de fondation de la Garde Suisse Pontificale au Vatican, Fribourg; Vetterli Roth & Partners AG, Zoug

Autres fonctions et mandats:

Déléguée de Patria Genossenschaft; membre du comité directeur de HSG Alumni Women's Chapter, membre du conseil de Lassalle-Institut



Petra Jörg Perrin

Nationalité suisse

Formation:

Dr ès sc. économiques de l'université de Berne

Parcours professionnel:

Depuis 1989 rédactrice, auteure, chargée de cours et cheffe de projets; depuis 2006 managing director et depuis 2015 CEO chez Rochester-Bern Executive Programs

Autres fonctions et mandats:

Professeure titulaire et chargée d'enseignement à l'Université de Berne; comité directeur de swissICT; membre du conseil de formation de la Banque Cantonale Bernoise; membre de Strategic Advisory Board Zippsafe



Doris Leuthard

Nationalité suisse

Formation:

Lic. en droit de l'Université de Zurich, avocate

Parcours professionnel:

1991–2006: avocate et associée de l'étude Fricker, Wohlen. Siège également dans plusieurs conseils d'administration (Neue Aargauer Bank AG, Électricité de Laufenbourg SA et Baugenossenschaft Merenschwand, entre autres). Activité politique: membre du conseil scolaire du district de Muri (1993–2000), députée au Grand Conseil du canton d'Argovie (1997–2000), conseillère nationale (1999–2006) et présidente du PDC Suisse (2004–2006). 2006–2018: conseillère fédérale, d'abord à la tête du Département fédéral de l'économie (DFE) puis, à partir de novembre 2010, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), présidente de la Confédération en 2010 et 2017

Autres mandats d'administrateur:

Bell Food Group SA, Bâle (vice-présidente); Coop Mineraloel AG, Allschwil; Stadler Rail AG, Bussnang; Transgourmet Holding AG, Bâle (vice-présidente)

Autres fonctions et mandats:

Fondation Kofi Annan; fondation Ulrico Hoepli (présidente), fondation Swiss Digital Initiative (présidente), Advisory Board Lucerne Dialogue (co-présidente), conseil de fondation de l'EPF Zurich Foundation; Association Exposition nationale Svizra27 (co-présidente)



Grégoire Ribordy

Nationalité suisse

Formation:

Doctorat en physique de l'Université de Genève

Parcours professionnel:

depuis 2001: membre fondateur et CEO de ID Quantique SA, Carouge

Autres mandats d'administrateur:

Miraex SA, Ecublens

Autres fonctions et mandats:

Comité directeur d'Alumni Université de Genève



Bernard Rüeger

Nationalité suisse

Formation:

MBA, Lausanne

Parcours professionnel:

Depuis 1986: employé de la société Rüeger SA, Crissier (directeur de 1992 à 2012);

2013–2019: président de Rüeger Holding SA, Paudex

Autres mandats d'administrateur:

Alpens Technologies SA, Crissier (président); CSS Holding AG, Lucerne (président);

Gestion indépendante de patrimoines GIP SA, Granges-Paccot (président); Groupe Orllati SA,

Bioley-Orjulaz; Precitherm SA, Paudex; Socorex Isba SA, Ecublens

Autres fonctions et mandats:

Association Ostara, Lutry (vice-président); association curafutura, Berne, CSS association,

Lucerne (président)



Karim Twerenbold

Nationalité suisse

Formation:

Bachelor of Science International Management, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse

Parcours professionnel:

2011–2013: gestionnaire de projet/assistant du CEO du groupe Twerenbold Reisen;

2013–2016: CEO du groupe Twerenbold; depuis 2016: propriétaire et président du conseil d'administration du groupe Twerenbold

Autres fonctions et mandats:

Fondation Werner Twerenbold; comité directeur de Young Presidents Organization (YPO)

Zurich Chapter

Élection du Conseil d'administration et durée du mandat

Mode d'élection: principes

Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. La durée du mandat, identique pour tous les membres, est de quatre ans. Une réélection est possible. Les statuts limitent toutefois la durée totale des mandats à 16 ans et fixent une limite d'âge (expiration du mandat à la date de la première Assemblée ordinaire des délégués de l'année qui suit le 70^e anniversaire).

Première élection et durée restante du mandat

Le début du mandat des conseillères et conseillers résultant de la première élection est défini au point "Membres du Conseil d'administration". Le mandat actuel a commencé au printemps 2021 et se terminera au printemps 2025.

Organisation interne

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se constitue lui-même en désignant en son sein une ou un président·e et une ou un vice-président·e. Les membres assument à parts égales la responsabilité de ses missions.

Comité de contrôle

Le Conseil d'administration s'est adjoint le soutien d'un comité de contrôle qu'il a constitué en son sein. Ce dernier le conseille dans le cadre de la présentation des comptes et de la rédaction de comptes-rendus, des activités des organes de révision interne et externe, du système de contrôle interne et de la gestion des risques (compliance comprise).

Le comité de contrôle tient chaque année au moins trois réunions, qui durent en général une demi-journée. Le président de la Direction générale, le chef de la Direction Finances et le responsable de la Révision interne y prennent généralement part avec voix consultative. Les réviseurs externes sont également conviés aux séances en fonction des points à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'administration sont régulièrement informés du travail effectué par le comité de contrôle. La Révision interne est subordonnée à la présidente du comité de contrôle. Le comité de contrôle s'est réuni quatre fois en 2023.

Mode de fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration siège au moins quatre fois par an et aussi souvent que les circonstances l'exigent. Y participent généralement, avec voix consultative, le président, le vice-président (pour tous les points inscrits à l'ordre du jour) et, selon les affaires traitées, les autres membres de la Direction générale. Le quorum est atteint lorsque la majorité des membres du Conseil d'administration sont présents. Pour être valable, une décision doit recueillir la majorité des voix exprimées. En cas d'égalité des voix, la voix du président du Conseil d'administration est prépondérante.

En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni six fois pendant une ou deux journées et lors d'une visioconférence. Il a également organisé deux jours de formation continue. Il n'a été fait appel à aucun consultant externe.

Répartition des compétences

Le Conseil d'administration assume la direction du Groupe Coop Société Coopérative et du groupe Coop (direction stratégique) et la surveillance de la gestion des affaires. Ses tâches et attributions, décrites à l'article 38 des statuts, correspondent aux dispositions qui régissent la société anonyme (art. 716a CO), plus strictes que celles relatives à la société coopérative. Un règlement d'organisation édicté par le Conseil d'administration répartit les compétences entre le Conseil d'administration et la Direction générale dans les domaines essentiels tels que finances, stratégies d'entreprise, ressources humaines et organisation. Les attributions opérationnelles des différents niveaux du management sont présentées en détail dans un règlement des compétences édicté par la Direction générale.

Instruments d'information et de contrôle pour la Direction générale

Système intégré de gestion

Le président du Conseil d'administration et le président de la Direction générale se rencontrent une à deux fois par mois pour discuter des questions fondamentales concernant le groupe Coop. Le président du Conseil d'administration prend régulièrement part aux séances de la Direction générale. À chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le président de la Direction générale informe en détail le Conseil d'administration sur la marche des affaires, les projets et événements importants, et les mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport écrit, chiffres-clés et informations importantes à l'appui, sur la marche des affaires dans tous les domaines d'activité de l'entreprise. Le Conseil d'administration reçoit en outre des rapports et boucléments quadrimestriels écrits, qui sont présentés et débattus lors des séances.

Processus de planification et de fixation des objectifs

Coop applique un processus de planification et de fixation des objectifs très élaboré et bien rodé, qui inclut un reporting adressé régulièrement au Conseil d'administration.

Gestion des risques

Le groupe Coop dispose d'un système standardisé de gestion des risques. La Direction générale et le Conseil d'administration identifient et analysent tous les trois ans (la dernière fois en 2023) les risques majeurs et les scénarios qui en découlent, et définissent les mesures à prendre. L'état d'avancement des différentes mesures est contrôlé une fois par an. Par "risques majeurs", on entend les risques qui, dans les trois ans, peuvent générer un impact négatif supérieur à 15 millions de francs sur l'EBIT du groupe Coop.

Système de contrôle interne

Les évaluations annuelles institutionnalisées de la qualité du système de contrôle interne au niveau des processus de gestion incluent une évaluation des risques opérationnels et de ceux liés à l'élaboration des rapports financiers et aux exigences de conformité. Elles comprennent également une évaluation de l'efficacité des contrôles effectués pour couvrir lesdits risques. Ces évaluations portent notamment sur les contrôles informatiques généraux.

La qualité des contrôles effectués dans l'entreprise est évaluée tous les deux ans (la dernière fois en 2023) par les membres de la Direction générale. Les résultats de ces évaluations sont consignés chaque année dans un rapport complet.

Révision interne

Agissant en tant qu'organe indépendant et objectif mandaté par le Conseil d'administration et le comité de contrôle, la Révision interne veille, entre autres, au respect des directives et des règlements ainsi qu'à l'adéquation et à l'efficacité du système de contrôle interne. Elle assume un double rôle de conseil et de contrôle lors de la mise en place de nouveaux processus ou de la modification de processus existants dans l'entreprise; elle apporte également son soutien à la Direction générale dans la réalisation des objectifs en proposant des mesures d'amélioration des processus. La Révision interne adopte pour ce faire une approche fondée sur le risque. Les résultats des audits effectués sont communiqués par écrit à la présidente du comité de contrôle, au président du Conseil d'administration et au président de la Direction générale. La mise en œuvre des mesures prises est étroitement contrôlée. La Révision interne coordonne ses activités de surveillance avec l'organe de révision statutaire et veille à un échange étroit d'informations. Elle est membre de l'Association suisse d'audit interne (ASAI).

Compliance

Le Code de conduite du groupe Coop concrétise les règles énoncées dans les Lignes directrices de Coop. Applicable par l'ensemble du personnel, il définit le comportement à adopter dans les relations entre collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'avec les clientes et clients et tous les partenaires commerciaux. Le respect, la non-discrimination, l'honnêteté et l'intégrité en sont les valeurs centrales. L'observation des prescriptions légales et des directives internes en fait également partie. Toute infraction au Code de conduite doit être signalée en premier lieu à la ou au supérieur·e hiérarchique. Si cela s'avère impossible, la personne souhaitant signaler une infraction peut le faire auprès du service des signalements, qui traitera toutes les informations dans la plus stricte confidentialité. La défense du principe de concurrence loyale et le strict respect du droit des cartels sont depuis toujours des piliers du système de compliance de Coop. Les domaines de la protection des données et du trafic d'influence et des conflits d'intérêts sont désormais aussi concernés. Le système de compliance repose sur trois piliers – prévention, détection et réaction – et sert à définir les mesures préventives appropriées, proportionnées et efficaces. Outre les directives et processus nécessaires, ces mesures comprennent également des formations régulières pour les groupes cibles concernés. Le système de compliance est régulièrement contrôlé et, le cas échéant, adapté aux nouvelles exigences.

Direction générale

Membres de la Direction générale

La Direction générale est l'organe exécutif chargé par le Conseil d'administration de la gestion des affaires de la société (direction opérationnelle). Elle agit sous sa propre responsabilité, ses tâches et compétences étant définies par le Conseil d'administration dans le cadre du règlement d'organisation. Elle a à sa tête une ou un président·e, qui a le pouvoir de donner des instructions aux autres membres de la Direction générale.

Le 31 décembre 2023, la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative se composait des personnes suivantes:

Nom	Année de naissance	Fonction actuelle	Membre depuis
Philipp Wyss	1966	Président de la Direction générale	2009
Christian Coppey	1965	Membre	2017
Daniel Hintermann	1970	Membre	2017
Andrea Kramer	1969	Membre	2021
Thomas Schwetje	1969	Membre	2023
Daniel Stucker	1964	Vice-président de la Direction générale	2011
Adrian Werren	1969	Membre	2016

Formation, parcours professionnel et liens d'intérêt

(état au 31.12.2023)

La Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative est en même temps la Direction générale de Coop Société Coopérative et de Coop Immobilien AG.



Philipp Wyss

Nationalité suisse

Formation:

Apprentissage d'employé de commerce et apprentissage de boucher

Parcours professionnel:

1990–1992: responsable des ventes chez Sempione Gehrig AG, Klus; 1993–1997: Senior Product Manager à la Fédération des coopératives Migros, Zurich; 1997–2003: Category Manager Viande, Poisson, Produits convenience frais chez Coop, Bâle; 2004–2008: responsable du Coop Category Management Produits frais chez Coop, Bâle; 2008–2009: chef de vente de la Région Suisse centrale - Zurich chez Coop; depuis 2009: membre de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; 2009–2011: chef de la Direction Retail et directeur de la Région de vente Suisse centrale - Zurich de Coop Société Coopérative, Bâle; 2012-2021: chef de la Direction Marketing/Achats et vice-président de la Direction générale de Coop Société Coopérative, Bâle;

depuis mai 2021: président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Retail de Coop Société Coopérative, Bâle

Mandats d'administrateur:

AgeCore SA, Genève (président); Bell Food Group AG, Bâle; Marché Restaurants Suisse SA, Dietlikon (président); Transgourmet Holding AG, Bâle; Two Spice AG, Zurich; Swiss Household Services SA, Oberbüren

Autres fonctions et mandats:

Comité de pilotage de la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse



Christian Coppey

Nationalité suisse

Formation:

Architecte dipl. de l'EPF de Zurich, Advanced Master in Urban Planning ENPC Paris

Parcours professionnel:

1992–1995: assistant du professeur D. Schnebli, EPF Zurich; 1993–2005: chef de projet chez Coppey & Coppey Architectes, Martigny; 2003–2006: responsable du Corporate Real Estate Suisse romande chez Credit Suisse, Lausanne; 2006–2016: responsable du Real Estate & Shopping Management Maus Frères SA, Genève;

depuis 2017: membre de la Direction générale du groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Immobilier de Coop Société Coopérative, Bâle

Mandats d'administrateur:

Pearlwater Mineralquellen AG, Termen (président); Robix AG, Bâle (président)

Autres fonctions et mandats:

Conseil de fondation de CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle



Daniel Hintermann

Nationalité suisse

Formation:

Lic. sc. pol. de l'Université de Berne; dipl. féd. de responsable logistique

Parcours professionnel:

1997–2001: conseiller et chef de projet chez Abegglen Management Consultants AG, Volketswil; 2001–2005: responsable du Service après-vente chez Interdiscount AG, Jegenstorf; 2005–2010: responsable de la Logistique/Informatique/SAV chez Interdiscount; 2010–2016: responsable de la Région logistique Coop Nord-Ouest de la Suisse, Schafisheim; depuis 2017: membre de la Direction générale du groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Logistique de Coop Société Coopérative, Bâle

Mandats d'administrateur:

Coop Mineraloel AG, Allschwil; Panflor AG, Zurich; Railcare AG, Wangen bei Olten (président)



Andrea Kramer

Nationalité suisse

Formation:

Lic. ès sc. économiques de l'université de Zurich

Parcours professionnel:

1995–1998: cheffe de projet Marketing chez Winterthur-Versicherungen, Winterthur; 1999–2001: brand manager chez Unilever; 2001–2005: product manager chez Lindt & Sprüngli (Schweiz) AG, Kilchberg; 2005–2010: key account manager puis head national sales et enfin country business manager Switzerland chez Nestlé Suisse SA, division Mövenpick Ice Cream; 2011–2013: responsable de la business unit "Hilcona Fresh Express", Hilcona AG, Schaan; 2013–2014: commercial director "Gourmet Schweiz" chez Barry Callebaut Schweiz AG, Zurich; 2014–2021: category manager puis responsable du Category Management/Achats "Aliments de base/Produits d'entretien" chez Coop Société Coopérative, Bâle; depuis mai 2021: membre de la Direction générale du groupe Coop Société Coopérative et cheffe de la Direction Marketing/Achats de Coop Société Coopérative, Bâle

Mandats d'administrateur:

AgeCore SA, Genève; Alifresca AG, Bâle (présidente); Eurogroup Far East Ltd., Hong Kong (présidente)

Autres fonctions et mandats:

Société suisse pour le marketing GfM (membre du comité directeur); conseil de fondation de la fondation Biore



Thomas Schwetje

Nationalité allemande

Formation:

Dr. sc. pol. de l'Université de Münster (Westfälische Wilhelms-Universität)

Parcours professionnel:

1997–2000: directeur général de la Wissenschaftliche Gesellschaft für Marketing und Unternehmensführung e.V., Institut de marketing, Münster; 2000: senior consultant en développement de l'entreprise Bertelsmann AG, Gütersloh; 2001: fondateur et associé gérant d'IMS Interactive Mobile Services GmbH, Düsseldorf; 2001–2003: head of Strategy & Content Apollis AG, Munich; 2003–2005 senior consultant, chef de projet, principal et à partir de 2005, responsable Retail Practice chez BBDO Consulting, Düsseldorf; 2008–2022: responsable Marketing et Services numériques de Coop Société Coopérative, Bâle; depuis 2023: membre de la Direction générale et responsable de la Direction Digital & Customer

Mandats d'administrateur:

Retail Marketing Switzerland AG, Bâle; Coop-ITS-Travel AG, Freienbach

Autres fonctions et mandats:

Association suisse des Annonceurs SWA/ASA (membre du comité); Association pour les paiements électroniques VEZ (membre du comité)



Daniel Stucker

Nationalité suisse

Formation:

Ing. dipl. en informatique de gestion, école d'ingénieurs de Bienne; executive MBA, Université de Zurich

Parcours professionnel:

1985–1986: ingénieur logiciel PTT, Berne; 1989–1992: consultant en management et directeur de succursale chez Bern AF Consulting, Berne; 1992–1994: responsable du Service center chez RESO, Soleure; 1994–1999: responsable de l'IT/Organisation à l'UEFA (Union of European Football Association), Nyon; 1999–2007: responsable de l'Informatique/Logistique puis des Finances/Services puis des Achats chez Interdiscount, Jegenstorf; 2007–2011: responsable de la Division Import Parfumerie/Christ Montres et Bijoux, Winterthur; depuis 2011: membre de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative, chef de la Direction Trading de Coop Société Coopérative, Bâle et vice-président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative

Mandats d'administrateur:

Coop-ITS-Travel AG, Freienbach (président); Coop Vitality AG, Berne (président); Coop Vitality Health Care GmbH, Niederbipp (président de la Direction générale); Coop Vitality Management AG, Berne (président); Swiss Household Services SA, Oberbüren (président); Elektronik Distribution AG, Bâle (président); Eurogroup Far East Ltd., Hong Kong; Retail Marketing Switzerland AG, Bâle; Service 7000 AG, Netstal (président); The Body Shop Switzerland SA, Uster (président); Update Fitness AG, Münchwilen (président)



Adrian Werren

Nationalité suisse

Formation:

Lic. sc. pol. de l'Université de Bâle

Parcours professionnel:

1995–1996: organe de révision Coop Suisse, Bâle; 1997–2000: chef de projet Coop Suisse, Bâle; 2001–2008: chef d'équipe au sein du Controlling Coop, Bâle; 2009–2010: responsable du Controlling Coop, Bâle; 2011–2016: responsable du Controlling Coop et responsable de la Gestion/Controlling Transgourmet u.p.; depuis 2016: membre de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Finances de Coop Société Coopérative, Bâle

Mandats d'administrateur:

COOP-ITS-Travel AG, Freienbach; Coop Vitality AG, Berne; Coop Vitality Health Care GmbH, Niederbipp; Coop Vitality Management AG, Berne; Swiss Household Services SA, Oberbüren; Marché Restaurants Suisse SA, Dietlikon; Railcare AG, Wangen bei Olten; Retail Marketing Switzerland AG, Bâle (président); Service 7000 AG, Glarus; The Body Shop Switzerland SA, Uster; Transgourmet Central and Eastern Europe AG, Bâle; Transgourmet Holding AG, Bâle; Transgourmet Ibérica, S.A.U., Vilamalla; Transgourmet Österreich GmbH, Traun; Transgourmet Suisse SA, Bâle; Conseil de fondation de CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle; Capviva AG, Zurich; Capviva KmGK, Zurich

Autres fonctions et mandats:

Membre du conseil consultatif régional de la BNS

Contrats de management

Aucun contrat de management n'a été conclu avec des tiers.

Rémunérations

Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration et à ceux de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative sont fixées par le Conseil d'administration sur la base de la proposition du président et de la vice-présidente du Conseil d'administration.

Les rémunérations versées pour les activités exercées par le Conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative se composent d'un montant de base fixe lié à la fonction (présidence, vice-présidence, présidence du Conseil régional, membre) et d'une part variable, sous la forme de jetons de présence. Font exception le président et la vice-présidente du Conseil d'administration, qui perçoivent une rémunération fixe (forfaitaire annuelle).

Les rémunérations versées aux membres de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative se composent d'un salaire brut de base fixé contractuellement et d'une part variable en espèces liée aux résultats (participation aux bénéfices). Celle-ci, basée sur le degré de réalisation du budget, ne peut excéder 20% du salaire brut.

Les rémunérations versées pour les activités exercées par le Conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative, de Coop Société Coopérative et de Coop Immobilier AG se sont élevées en 2023 à 1.4 million de francs (année précédente: 1.5 million de francs). Les salaires bruts versés à la Direction générale ont totalisé 4.1 millions de francs en 2023 pour sept unités de personnel (année précédente: 3.9 millions de francs pour sept unités de personnel). Les honoraires versés pour les activités exercées par le président et la vice-présidente du Conseil d'administration et par les membres de la Direction générale dans les filiales reviennent au Groupe Coop Société Coopérative ou à Coop Société Coopérative.

Il n'existe pas de dispositions spéciales en matière de caisse de pension pour le président ou la vice-présidente du Conseil d'administration, ni pour les membres de la Direction générale.

Droits de participation

Droits de vote

Les membres du Groupe Coop Société Coopérative sont représentés par les délégués de leur Région. Le droit de vote des délégués est attribué sur la base du nombre de membres Coop recensés dans les Régions concernées.

Quorums statutaires

À l'Assemblée des délégués, les décisions sont prises et les élections se font à la majorité absolue des voix valablement exprimées.

Convocation de l'Assemblée des délégués

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée des délégués au moins 20 jours à l'avance; la convocation doit mentionner les objets inscrits à l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration. Une Assemblée extraordinaire peut être convoquée sur demande de plus d'un tiers des délégués.

Inscription d'objets à l'ordre du jour

Les délégués souhaitant faire inscrire un objet à l'ordre du jour d'une Assemblée ordinaire doivent adresser une demande au Conseil d'administration au moins 45 jours à l'avance.

Prises de contrôle et mesures de défense

Le Groupe Coop Société Coopérative n'a pas émis de parts sociales. Il n'existe pas de restrictions ou de dispositions statutaires.

Organe de révision

Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision étant investi du mandat pour une durée limitée à un an, sa réélection est soumise chaque année à l'Assemblée des délégués. Le mandat de révision est exercé depuis 2019 par KPMG pour le Groupe Coop Société Coopérative et pour la vérification des comptes annuels consolidés du groupe Coop. Le réviseur responsable, M. Jürg Meisterhans, a pris ses fonctions en 2019.

Honoraires des réviseurs

Pour ses prestations exécutées dans le cadre du mandat légal, l'organe de révision a facturé des honoraires pour un montant total de 3.9 millions de francs pendant l'exercice sous revue.

Honoraires supplémentaires

Pour ses prestations dépassant le cadre du mandat légal, l'organe de révision a facturé des honoraires pour un montant total de 0.6 million de francs pendant l'exercice sous revue.

Outils d'information de l'organe de révision externe

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité de contrôle vérifie les qualifications, l'indépendance et les prestations de l'organe de révision externe, et informe le Conseil d'administration du résultat de ses évaluations. Par ailleurs, il formule une recommandation à l'intention du Conseil d'administration et de l'Assemblée des délégués concernant l'élection ou la réélection de l'organe de révision externe.

Le réviseur responsable a participé à trois réunions ordinaires du comité de contrôle en 2023, qui ont porté sur la planification de l'audit, les constatations faites par l'organe de révision externe et les mesures qui en ont découlé. Le réviseur responsable présente en outre chaque année un rapport à tous les membres du Conseil d'administration. L'organe de révision externe et la Révision interne se concertent par ailleurs au sujet de la méthodologie et du perfectionnement du système de contrôle interne.

Politique d'information

Le Groupe Coop Société Coopérative informe ses sociétaires par l'intermédiaire de ses trois hebdomadaires, Coopzeitung, Coopération et Cooperazione, ainsi que des sites Internet de Coop. Les sociétaires ont également à disposition le rapport de gestion du groupe Coop en version électronique sur Internet.

→ report.coop.ch

L'Assemblée des délégués a lieu chaque année au printemps et à l'automne. Elle est l'occasion de faire le point sur la marche des affaires et d'approfondir des sujets d'actualité. Les délégués reçoivent le rapport de gestion du groupe Coop en même temps que l'invitation à l'Assemblée de printemps. Les comptes annuels du Groupe Coop Société Coopérative font partie intégrante de ce rapport de gestion. Les délégués reçoivent, par ailleurs, un rapport quadrimestriel écrit sur la marche des affaires.

En outre, une conférence de presse sur le bilan est organisée chaque année en février afin de communiquer au public les principaux chiffres d'affaires réalisés par le groupe Coop l'année précédente. Les événements importants qui se produisent au sein du groupe Coop font l'objet par ailleurs de communiqués de presse tout au long de l'année.

→ www.coop.ch/medias